

## ***Lancement de la concertation Apprentissage, le 10 novembre au ministère du Travail : la déclaration UNSA***

**L'UNSA est favorable au développement de l'apprentissage en complémentarité et non en concurrence de la voie de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire.**

**Nous souhaitons qu'à cette occasion, l'ensemble des voies de formation par alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation, contrats aidés) puissent être remis à plat dans une logique de formation tout au long de la vie et dans un souci de simplification et de cohérence globale du système, afin de faciliter aussi les passerelles d'un statut et d'une voie à l'autre.**

Dans cette logique, nous revendiquons un contrat unique en alternance sécurisé qui prenne en compte les projets, les profils, les besoins des individus qui sont à géométrie variable, avec des mesures d'accompagnement personnalisé adaptées permettant de garantir la qualité et la réussite des parcours.

Pour l'UNSA l'accompagnement des apprenants, à la fois en entreprise et en centre de formation, la bonne coordination des parties prenantes, est l'une des clés d'une insertion professionnelle de qualité.

La problématique de la gouvernance nationale, régionale et territoriale est également à aborder en vue de la rendre plus opérationnelle et performante, au plus proche des bassins d'emplois, des besoins des salariés et des entreprises afin que l'orientation et la formation professionnelles soient plus accessibles aux actifs, quelques soient leurs statuts.

La question du financement fait partie des sujets à aborder pour une simplification et une meilleure transparence des circuits. Il faut aussi envisager une harmonisation des coûts de formation par alternant, à un même niveau de diplôme et/ou de qualification sur un même métier.

Pendant trop longtemps, l'apprentissage a été présenté comme une réponse à l'échec et aux diverses formes de rupture scolaire. Il faut impérativement changer cette image négative.

Cela va imposer un travail commun d'ordre culturel entre les divers acteurs : entreprise, famille, jeunes, services d'orientation, établissements d'enseignement afin de valoriser la voie de la formation en alternance tout en la modernisant.

Nous devons prendre en compte, en effet, l'ensemble des évolutions identifiées, tant au niveau de l'organisation du travail, des nouvelles formes d'activité professionnelle, des nouveaux métiers et qualifications qu'au plan technologique, numérique et environnemental.

Les groupes de travail qui vont démarrer permettront certainement de balayer l'ensemble de ces problématiques. L'UNSA participera à ces groupes de travail et fera des propositions en ce sens, dans le cadre d'une réflexion globale de la formation tout au long de la vie.

### ***Audition de l'UNSA par le Comité Action Publique 2022 : l'UNSA actrice du débat***

**Une délégation de l'UNSA conduite par Luc Bérille et Luc Farré a été auditionnée par le Comité Action Publique 2022, vendredi 10 novembre. Ce comité a pour mission de faire des propositions sur les missions et les comptes publics.**

**L'UNSA a rappelé son attachement aux principes de l'Etat républicain et aux valeurs de la République,**

**notamment la cohésion sociale, la solidarité, l'égal accès à un service public de qualité sur l'ensemble du territoire.**

Elle a insisté sur la qualité des services publics français enviés dans le monde, qui doivent continuer de s'appuyer sur des personnels qualifiés, formés, reconnus et bien rémunérés, en nombre suffisant, occupant des emplois de qualité avec des conditions d'exercice améliorées.

L'UNSA a réaffirmé son attachement à une Fonction publique statutaire, au service des besoins de la population.

L'UNSA a questionné la méthode de travail du comité, constatant qu'elle n'était pas fondée sur un diagnostic partagé de l'évaluation des politiques publiques des dernières années et a ouvert des pistes vers des politiques publiques plus ambitieuses.

Pour en savoir plus :

<http://www.unsa-fp.org/?Audition-de-l-UNSA-par-le-Comite-Action-Publique-2022-l-UNSA-actrice-du-debat>

### ***Conseil commun de la Fonction publique : l'UNSA refuse le report de PPCR et une compensation à minima de la CSG pour les agents publics***

**Lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du 8 novembre, l'UNSA Fonction publique a voté contre le report d'un an de PPCR et contre le texte sur la CSG car celui-ci ne permettra ni un gain de pouvoir d'achat, ni la compensation intégrale sur la durée des 1,7% de hausse.**

L'UNSA Fonction publique avait décidé de participer au CCFP après avoir symboliquement boycotté la première réunion prévue afin de tenter de faire revenir le gouvernement sur sa décision de report de la mise en œuvre de PPCR et d'obtenir un dispositif de compensation de la hausse de la CSG, avec une hausse du pouvoir d'achat ou un dispositif le moins pénalisant possible pour les agents.

Les amendements proposés par l'UNSA qui ont été retenus permettront d'éviter des injustices criantes qui n'auraient pu être corrigées. L'UNSA continue d'agir pour la défense des agents.

Lire le communiqué de l'UNSA Fonction Publique :

[le gouvernement choisit de diminuer la rémunération des agents publics.](#)

<http://www.unsa-fp.org/?CCFP-le-gouvernement-choisit-une-baisse-du-pouvoir-d-achat-des-agents-publics>

### ***Ordonnances : Assemblée des militants UNSA***

**Le 7 novembre ce sont 120 militants qui se sont rassemblés au siège de l'UNSA pour échanger sur les ordonnances Macron parues au journal officiel du 23 septembre 2017.**

**Le décryptage de la réforme est complexe et la maîtrise des conséquences des ordonnances et l'application des réformes récentes (Macron, Rebsamen, El Khomri) va prendre du temps puisque la stratégie est différente dans chaque entreprise.**

De nombreuses questions et interrogations ont été émises. Il a été convenu d'organiser des réunions d'information dans toutes les régions ou départements pour être au plus proche de nos élus sur le territoire.

Les négociations d'entreprise vont commencer dès cette année ou début 2018. Il convient donc, pour nos délégués et élus d'être bien armés pour comprendre la complexité des nouveaux textes. La première stratégie est d'anticiper les évolutions de la réforme en lien avec les IRP et se préparer au principe de l'Instance Unique

Une prochaine journée d'études avec le réseau UNSAVOCAT se tiendra le **21 novembre**.

## **Congrès de l'UFIC UNSA**

### **Amplifier notre développement dans l'industrie et la construction**

L'Union Fédérale UNSA de l'Industrie et de la Construction a tenu son 3ème congrès les 6,7 et 8 novembre, à Nantes.

150 délégués se sont réunis pour travailler à l'élaboration des mandats de la fédération et débattre de sujets aussi importants que la réorganisation des instances représentatives du personnel, la place du dialogue social dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et aussi l'impact du numérique sur la représentation du personnel.

Luc Bérille, à la tête d'une délégation de l'UNSA, a été invité à prendre la parole devant les congressistes.

La Fédération, qui fête ses 10 ans, affiche désormais plus de 10.000 adhérents répartis dans 1130 sections dans toute la France. Elle est représentative dans plus de 15 conventions collectives nationales et régionales des deux secteurs, telles que l'industrie du pétrole, l'industrie pharmaceutique, l'industrie du verre mécanique, les officines de pharmacie, les ouvriers des entreprises du bâtiment de moins de 10 salariés, etc.

Guillaume Trichard, secrétaire général, a été reconduit dans ses fonctions pour un nouveau mandat avec une équipe féminisée et représentative des deux secteurs (construction et industrie).

Cette équipe mettra en action la résolution générale intitulée « Amplifions ! » qui a été, elle aussi, approuvée à l'unanimité.

Il s'agit d'une feuille de route visant à accélérer, avec méthode, les implantations de l'UNSA dans les secteurs de l'industrie et de la construction, pour contribuer fortement à la représentativité nationale interprofessionnelle de l'UNSA en 2021.

### **Retrouvez la dernière Expression directe de l'UNSA**

La dernière Expression directe de 4 minutes diffusée sur France 2, le 7 novembre et sur France 5, le 9 novembre sur le thème "Négociateur : la méthode syndicale utile aux salariés" est désormais disponible et téléchargeable ici :

<https://we.tl/lgrXN8hw1k>

Elle sera sur le site national de l'UNSA dans la rubrique "voir, écouter".

N'hésitez pas à la mettre sur vos sites de fédération, syndicats, etc.... et à la diffuser le plus largement

### **L'UNSA magazine 188 est paru !**

Envie de le lire :

<http://mag.unsa.info/188/>

Envie de s'abonner ? C'est simple :

<http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

Imprimez, signez et envoyez à :

UNSA Magazine abonnements  
21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex

**Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous.**

**Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou :**

[Pascal.priou@unsa.org](mailto:Pascal.priou@unsa.org)

### **Édito**

Dernier de cordée

### **Agenda**

#### **L'UNSA dans les médias**

#### **Ils ou elles font l'UNSA**

Nouvelles sections syndicales, Résultats électoraux

Luc Girodin – UNSA Postes

Baptiste Arsale – UNSA Transport

#### **Activités nationales**

Commission des comptes de la Sécurité sociale

Céfu- Le Comité social et économique

Le développement de l'UNSA : une ambition permanente

Conseil national 27-28 septembre

#### **Dossier**

Ordonnances : mode d'emploi

#### **Fonction publique**

Rendez-vous salarial

Action Fonction publique du 10 octobre

#### **Actualité juridique**

Report de congés payés

Les moyens du Comité social et économique

#### **Culture et société**

3 questions à Yves Grasset-sociologue

Le Pérou avant les Incas

Rubens : Portraits princiers

Voyage en 1900

Pop Art

Gratitude – Oliver Sachs

#### **Développement durable**

Bâtiment, construction et développement durable